



Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Exonérations de taxes foncières sur les propriétés non bâties (déclaration n° 6707-SD) (Formulaire 11998*02)

Accéder au Formulaire – Cerfa 11998*02

Permet de bénéficier d'exonérations accordées pour les terrains suivants :

Terrains boisés en état de régénération (art. 1395-1° bis du CGI)

Terrains en équilibre de régénération (art. 1395-1° ter)

Plantations d'oliviers (art. 1394 C).



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R11273>